

FREEFORM



Autorisation de conduite R485

Catégories 1 et 2



La formation autorisation de conduite : pour quelles raisons ?



En France, selon l'article R.4323-55 à 57 du code du travail, la conduite de certains équipements nécessite l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. Il s'agit notamment des matériels de levage qui présentent des risques particuliers en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet.

L'autorisation de conduite est LE DOCUMENT absolument OBLIGATOIRE (imposé par le Code du travail), pour conduire un chariot élévateur ou tout autre équipement servant au levage, contrairement au CACES qui est une attestation de formation.

CACES R485 1 pour les gerbeurs dont la levée est inférieure ou égale à 2,5 mètres ($\leq 2,5$ m)

CACES R485 2 pour les gerbeurs dont la levée est supérieure à 2,5 mètres ($> 2,5$ m)

Modalités et délais d'accès



Formation en présentiel intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise (ou dans des locaux tiers mis à disposition de l'entreprise).

Délai d'intervention : entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes dans des situations de handicap. En fonction du type de handicap, la taille du groupe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.





FREEFORM

AUTORISATION DE CONDUITE R485

Catégories 1 et 2



Public :

Personnel amené à conduire un gerbeur

Durée :

2 jours (14 heures) en présentiel ou selon l'expérience des stagiaires

Prérequis :

Avoir 18 ans révolus
Être déclaré médicalement apte à la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Nombre de participants :

Min : 1 - Max : 6

Périodicité de recyclage :

Tous les 5 ans

Mode d'évaluation et de validation :

*Evaluation pré-formation
Contrôle des connaissances à l'issue de la formation
Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après formation remis à l'employeur*

Tarif intra-entreprise :

480€ HT/1j
(Nos tarifs sont nets, TVA non applicable, article 261-4-4 du CGI)

Responsable pédagogique :

Julien Drouaire

OBJECTIFS



- Apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques

PROGRAMME



- PARTIE THÉORIQUE - 40%
 - Les enjeux de la santé et sécurité au travail
 - Le contexte réglementaire
 - Les produits dangereux
 - La technologie d'un chariot gerbeur automoteur
 - La zone d'évolution
- PARTIE PRATIQUE - 60%
 - L'adéquation de l'engin
 - Les vérifications préalables
 - Les opérations de conduite et de manœuvre
 - La maintenance de l'engin

METHODES PEDAGOGIQUES



- Formation assurée par un expert ayant plusieurs années d'expérience et spécialisé dans la formation
- Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée
- PC ou tablette et vidéoprojecteur, ainsi que ressources multimédia et paperboard
- Épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'un gerbeur représentatif de la catégorie
- Evaluation : Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance)

